



Double prélèvement - location voiture

Par **Shabby88**, le **06/10/2016** à **20:56**

Bonjour à tous,

Tout d'abord je m'excuse si ce post n'est pas dans la bonne famille, j'ai hésité...
J'aurai besoin d'un conseil (voire de partages d'expérience): nous avons loué une voiture pour nos vacances en Sardaigne en septembre (les 2 premières semaines). Lors de la réservation, les 300€ et quelques ont bien été prélevés sur mon compte. Le site précisait que le conducteur principal devait se présenter avec une carte bancaire à son nom lors de la prise du véhicule. Or lors de la prise du véhicule, l'hotesse nous a expliqué qu'ils n'acceptent pas les cartes électroniques, il a donc fallu changer de conducteur principal (et donc faire un nouveau contrat...). Malgré le fait qu'on lui ai expliqué que l'on avait déjà payé, nous avons vu à notre retour de vacances qu'on nouveau prélèvement de 300€ et quelques a été effectué.

Depuis: impossible de joindre l'agence de location ("votre demande a été transmise au service comptabilité") et aucune réponse de la part du site de location.

Que peut-on faire ?

Je vous remercie par avance.